



Notice explicative du projet N°7.6

Aménagement d'une aire de stationnement végétalisée pour camping-cars par la Communauté de communes la Porte Normande

Fiche-dispositif N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une démarche de développement durable

Comité de Programmation du 16 mai 2011

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

Le tourisme itinérant connaît un important développement ces dernières années :

- Le nombre de ventes de camping-cars a triplé en 12 ans en France.
- En 2008, le parc des camping-cars était estimé à 200 000 unités en France, ce qui représentait 40% du parc européen.
- De plus, la France arrive en première position des pays accueillant les camping-caristes.

Gérer cette forme de tourisme en plein essor représente donc un enjeu à part entière pour le développement touristique local.

Afin de permettre au territoire de bénéficier de la dynamique liée au tourisme itinérant, les élus de la Communauté de communes la Porte Normande ont élaboré un projet d'aménagement d'une aire de stationnement végétalisée pour camping-cars.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'actions élaboré en 2008 par la Communauté de communes la Porte Normande à l'occasion de la réalisation de son schéma de développement touristique. A l'époque, les besoins d'un tel aménagement avaient été révélés par les camping-caristes eux-mêmes.

➤ **Objectifs du projet :**

- Rendre le territoire attractif aux yeux des touristes itinérants, capter les campings-caristes de passage
- Valoriser l'espace situé à proximité directe de l'aire de stationnement comprenant le plan d'eau aménagé et le Point Information Communautaire
- Réhabiliter une friche urbaine par un aménagement respectueux de l'environnement : limiter l'imperméabilisation des sols par une revégétalisation de la zone

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Camping-caristes de passage sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, et plus particulièrement sur le territoire de la Porte Normande

➤ **Contenu :**

Le projet consiste en l'aménagement d'une aire de stationnement végétalisée pour camping-cars. Cet espace sera accessible gratuitement. Une aire de services pour les camping-cars est également prévue. Elle ne fait pas l'objet d'une demande de subvention via le programme européen LEADER.

Cette opération aura lieu sur une partie d'un terrain appartenant à la Commune de Saint-André-de-l'Eure mis à disposition de la Communauté de communes. Au total, l'aire de stationnement occupera une surface d'environ 1 500m².

Les $\frac{3}{4}$ de la surface seront végétalisés soit par des surfaces enherbées et des surfaces en prairie fleurie, soit par les places de stationnement qui permettront la pousse végétale à travers un mélange terre-pierre. Ce dernier sera suffisamment résistant pour éviter tout enlèvement des camping-cars dû à leur poids.

Ainsi, seuls 350m² environ seront imperméabilisés (en béton bitumeux) pour permettre les manœuvres des véhicules. Cette surface ne fait pas l'objet de la présente demande de subvention puisque celle-ci porte uniquement sur ces surcoûts liés à la préservation/valorisation de l'environnement.

La parcelle jouxte le Point Information Communautaire. Ce service de la Communauté de communes la Porte Normande délivre des informations touristiques, fournit un accès gratuit à internet et réalise la promotion des manifestations locales. La valorisation touristique du territoire auprès des campings-caristes est donc assurée de part la localisation même de l'aire de stationnement.

Actuellement cet emplacement se trouve en friche : l'opération de création d'une aire de stationnement pour camping-cars doit permettre de la résorber. Des travaux de terrassement mais aussi de paysagement seront donc nécessaires.

Un effort particulier est apporté pour améliorer l'environnement du site :

- limitation de l'imperméabilisation des sols grâce à la réalisation de six emplacements de stationnement enherbés (démolition de la surface bétonnée actuelle, terrassement en déblais-remblais, installation d'un géotextile destiné à recevoir un mélange terre-pierre),
- réservation de surfaces en espaces verts conséquentes afin de doter ce lieu d'accueil d'une ambiance agréable,
- délimitation et isolement de l'aire de stationnement pour camping-cars du futur parking qui sera aménagé par la Mairie sur le restant de la parcelle par une haie vive.

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- Consultation des entreprises : septembre 2010
- Analyse des offres et sélection des entreprises : octobre-novembre 2010
- début des travaux : décembre 2010
- réception des travaux : mai 2011
- accueil des premiers camping-caristes : printemps 2011

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

Saint-André-de-l'Eure, à côté du Point Information Communautaire et à proximité d'un plan d'eau aménagé.

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Camping-caristes circulant sur la RN 154 : majoritairement des nord européens voyageant en direction des châteaux de la Loire.

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre d'emplacements de camping-car créés : 6
2. Proportion de surfaces perméables par rapport à la surface totale de l'aire : plus de 75%

➤ Indicateur(s) de résultats (effets espérés) :

1. Nombre de camping-caristes accueillis par an : 350

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Le projet est inscrit dans le schéma de développement touristique de la Communauté de commune. Sa mise en œuvre a été étudiée par les élus en charge du tourisme sur la base d'un avis du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) sur le programme de l'aménagement. Les élus de la Communauté de commune ont choisi de s'adjoindre les services d'un architecte paysagiste spécialisé dans les techniques d'aménagements perméables.

Caractère pilote/Innovation :

L'aménagement d'une aire de stationnement pour camping-car est une nouveauté pour le territoire de la Porte Normande, sa végétalisation est encore plus rare. Il n'existe pas (ou peu) d'exemples connus en région Haute-Normandie jusqu'à ce jour. Ce choix de matériaux perméables pour les emplacements relève d'une démarche non conventionnelle d'autant plus qu'il s'agit ici de revégétaliser un site anciennement bétonné.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Besoin mis en évidence lors du diagnostic de territoire par les camping-caristes eux-mêmes, confirmation de la fédération française des camping-caristes ainsi que des services du Conseil général de l'Eure.

- *Comment ?*

Par le biais de rencontres informelles.

- *A quelle échelle ?*

A l'échelle de la Communauté de communes.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Une fiche-action a été produite dans le cadre du plan d'actions du schéma de développement touristique de la Porte Normande réalisé en 2008.

Social :

L'originalité de la végétalisation d'une aire de stationnement pour camping-cars permet d'espérer que ces utilisateurs puissent être séduits par la qualité de l'équipement et donc plus sensibilisés voir motivés par des pratiques vertueuses de respect de l'environnement.

Ecologie/Environnement :

Reconquête végétale du site. Création d'un aménagement réduisant les impacts sur le milieu naturel grâce à un effort pour limiter l'imperméabilisation des sols.

Mise à disposition d'un lieu d'accueil permettant aux camping-caristes de stationner et de vidanger leurs cuves sans dégrader le milieu naturel.

Economie :

La consommation des camping-caristes doit engendrer des retombées positives sur les commerces locaux. Un tel aménagement contribue au dynamisme du tourisme local en offrant davantage de clients potentiels pour les musées et sites environnants.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Constitution de la chaussée des surfaces de stationnement	11 520,00
Préparation espaces verts et végétalisation	7 870,00
Coût prévisionnel du projet	19 390,00

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	4 730,10
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	4 730,10
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	3 995,40
Autofinancement	3 995,40
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	8 725,50
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	10 664,50
Sous-total financements publics	19 390,00

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	19 390,00
---------------------------------------	------------------

L'ensemble du projet d'aménagement s'élève à près de 75 000 € HT. Il est financé en partie par le Conseil général de l'Eure. Seuls les travaux concernant la limitation de l'imperméabilisation des sols sont présentés ici. La subvention a donc été calculée en fonction de l'aide forfaitaire attribuée à l'ensemble du projet.